Poitiers : après avoir suivi une jeune femme dans la rue, un migrant tunisien s'est introduit dans une colocation, agressant sexuellement une étudiante

08/02/2022 à 10h30

Elles sont soudées comme un bloc sur le banc du tribunal, ce lundi 7 février. D'une main amicale, elles soutiennent leur amie secouée de sanglots à mesure que la présidente rappelle les faits. Vendredi 4 février à l'aube, une jeune femme, qui vient de passer devant le parking Hôtel de ville, sent une présence. Un homme est là. Il l'interpelle. *« Toi! Toi! Je te parle! »* L'inconnu, ivre une bouteille à la main, la suit. Il accélère, elle aussi. Il continue à lui parler, lui dit: *« Je t'aime beaucoup ».*

(…)

Il requiert son incarcération durant trois ans, suivie d'une interdiction définitive du territoire français. Une peine trop lourde, selon son avocate M Mercadié qui décrit une personnalité *« fragile » « désinhibée par l'alcool et les stupéfiants ».* Le tribunal a suivi les réquisitions du parquet et alloué un total de 3.600€ de préjudice moral à trois des victimes.

www.centre-presse.fr